



Le CROUS



Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Sommaire

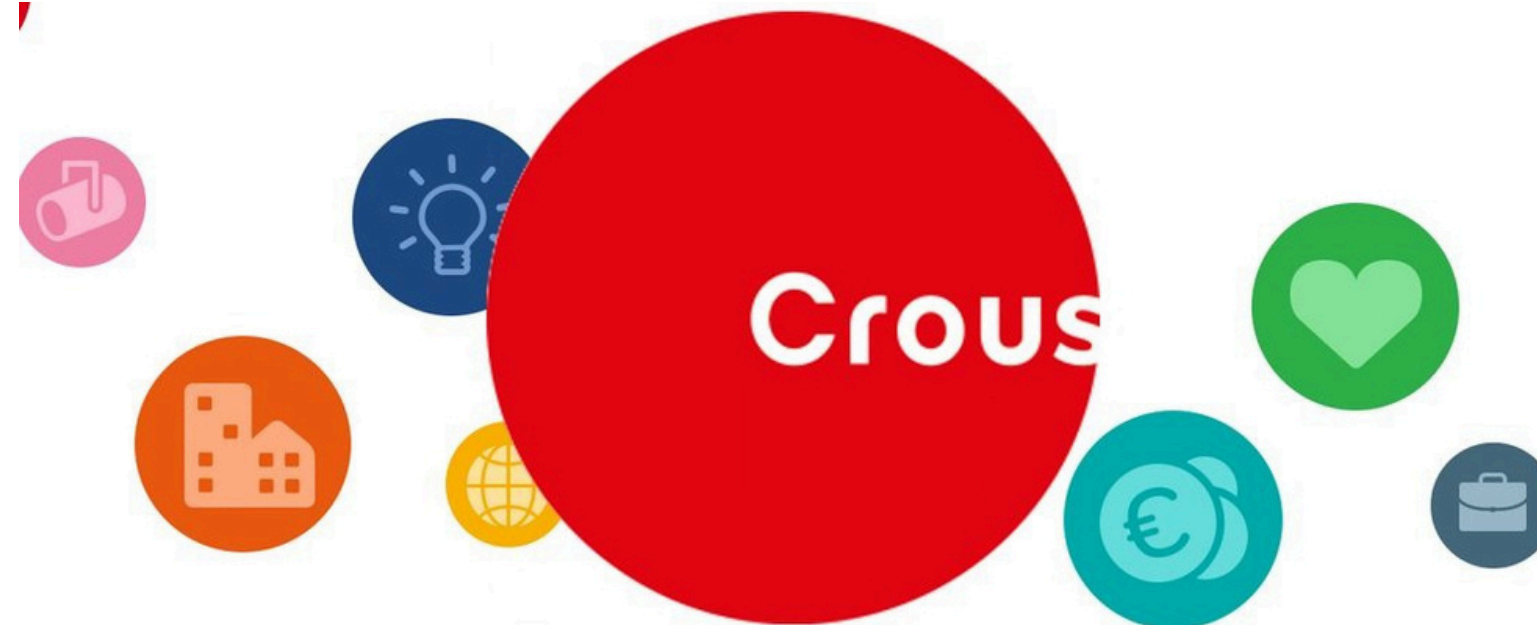
1. Le CROUS c'est quoi ?
2. A quoi sert le CROUS ?
3. Qui peut demander de l'aide au CROUS ?
4. Qui peut obtenir une bourse au CROUS ?
5. Comment demander la bourse CROUS ?
6. Comment obtenir un logement CROUS ?
7. Comment contacter le CROUS ?

1. Le CROUS c'est quoi ?

Le **C**entre **R**égional des **O**euvres **U**niversitaires et **S**colaires

Le CROUS est un service pour les étudiants

Le CROUS aide les étudiants dans leur vie
de tous les jours.



2. A quoi sert le CROUS ?

Le CROUS sert à :

- Obtenir une bourse d'études
Une **bourse** : c'est de l'argent pour aider à payer les études.
- Trouver un logement étudiant
- Manger à l'Université
- Avoir des aides pour aller au musée ou faire du sport
- Trouver un job d'été ou pendant les études
- Aider les étudiants sourds ou malentendants



3. Qui peut demander de l'aide au CROUS ?

Je peux avoir de l'aide si :

- je suis français
- je suis étranger et j'étudie en France
- je fais des études à l'université, à l'IUT, en BTS, etc.



4. Qui peut obtenir une bourse au CROUS ?

Pour obtenir une bourse du CROUS, je dois :

- Être étudiant et aller à l'université, en BTS, en IUT ou dans une école reconnue par l'Etat
- Avoir moins de 28 ans pour une 1ère demande ou être une personne en situation de handicap
- Avoir peu de **salaire**
Les revenus des parents de l'étudiant ne doivent pas dépasser une certaine limite
- Être français ou étranger avec un titre de séjour

5. Comment demander la bourse CROUS ?

Pour demander une bourse du CROUS, je peux :

1.

Faire une demande en ligne
sur le site :
www.messervices.etudiant.gouv.fr

étudiant^{gouv.fr}

2.

Remplir le Dossier Social
Etudiant (DSE)

6. Comment obtenir un logement CROUS ?

Le CROUS regarde :

- Mon salaire et le salaire de mes parents
- Le trajet entre mon domicile familial et mon lieu d'études
- Si je suis handicapé



Je peux faire une demande de logement CROUS même sans bourse

7. Comment contacter le CROUS ?

Je peux contacter le CROUS :

- **Sur Internet** : www.messervices.etudiant.gouv.fr
- **Par téléphone** : 09 72 59 65 65
- **Via le formulaire de contact en ligne** sur www.crous.fr



Info

Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes



NOUS CONTACTER

www.infosens.fr

06 12 31 21 97

Skype: Infosens

infosens@injs-paris.fr